Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260310-2026_61-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES - VITRE

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE
Parc d'Activités Coglais St Eustache
ST ETIENNE EN COGLES - 35460 MAEN ROCH
☎ 02.99.97.71.80

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de délégués :
En exercice : 39
Votants : 33
Présents : 32
Absents représentés : 1

Date de la convocation : 3 mars 2026
Date d'affichage : 3 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix mars à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à l'Espace Social et Culturel Commun salle de l'Auditorium "1 rue Albert Camus" Saint Brice en Coglès 35460 MAEN ROCH, sous la présidence de Monsieur Christian HUBERT, Président.

Etaient présents : M. Hubert, M. Houdus, M. Janvier, M. Boulmer, M. Gaigne, Mme Meignan, M. De Gouvion Saint Cyr, M. Hervé, M. Helbert, Mme Eslhout, Mme Montembault, M. Eon, M. Rault, M. Sourdin Pierre, M. Vallée, Mme Cellier-Chenoir, M. Retoré, Mme Perrin, M. Sourdin Jean Frédéric, Mme Chataignier, Mme Prunier, Mme Lohier, M. Besnard, Mme Malle, M. Monthorin, M. Hamard, Mme Boulière, M. De Moncuit, M. Prioul, M. Avril, Mme Blaise, M. Rapinel

Suppléants présents sans voix délibérante : M. Jobert, Mme Tison,

Absente excusée avec pouvoir : Mme Machard représentée par M. Houdus

Absents Excusés : M. Dubreil-Jardin, Mme Balusson

Absents : Mme Launay, Mme Jouaux, Mme Gobé, M. Germain,

Mme Paule PERRIN est désignée secrétaire de séance

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

2026_61_020_4.1 : Créations de postes suite à avancement de grades

Monsieur Olivier GAIGNE, Vice-président en charge des ressources humaines informe les membres du Conseil Communautaire que suite à l'examen du tableau des avancements 2026,

Vu le décret n°88-145 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale,

Vu le tableau des emplois modifié,

Vu le budget général 2026,

Vu les Lignes Directrices de Gestion de Couesnon Marches de Bretagne,

Vu l'avis favorable du comité social territorial en date du 3 mars 2026 portant sur la détermination des ratios promus-promouvables proposant 100 % pour tous les grades présents dans la collectivité,

Sont proposés pour les agents des catégories A et B les avancements de grade 2025 suivants : Il est précisé qu'il est nécessaire de créer les postes correspondants au tableau des emplois permanents :

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260310-2026_61-DE

POSTES	DATE D'AVANCEMENT	GRADE D'ORIGINE	GRADE D'AVANCEMENT
AGENTS DE CATEGORIE C			
Assistante RH	11/03/2026	Adjoint administratif principal 2è classe	Adjoint administratif principal 1ère classe
Agent RPE	01/12/2026	Adjoint administratif principal 2è classe	Adjoint administratif principal 1ère classe
Agent de Voirie	01/05/2026	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2ème classe
Agent d'accueil	15/12/2026	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe
AGENTS DE CATEGORIE B			
Agent comptable	01/12/2026	Rédacteur principal 2ème classe	Rédacteur principal 1ère classe

Monsieur Olivier GAIGNE, Vice-président en charge des ressources humaines, propose :

- **De valider la création des postes permanents au tableau des effectifs, liées aux avancements de grade, telles que présentées et dont les dates d'avancement sont précisées dans le tableau ci-dessus ;**

- **De supprimer au tableau des effectifs, à la même date, des postes sur les grades d'origine des agents nommés par voie d'avancement de grade telles que présentées ci-dessus.**

Vu l'exposé de Monsieur Olivier GAIGNE, Vice-Président en charge des ressources humaines,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, avec 1 voix contre et 32 voix pour, valide la proposition de Monsieur Olivier GAIGNE, Vice-Président en charge des ressources humaines, telle que présentée ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT
CHRISTIAN HUBERT